



## Vente parcelles dans lotissement communal à différents prix au m<sup>2</sup>

-----  
Par Xylocop77

Bonjour,

J'ai acheté deux parcelles dans un lotissement communal. Le prix avait été défini à l'avance par le maire.

Or au moment de la signature du compromis de vente, le prix au m<sup>2</sup> a subitement augmenté.

Le maire m'a expliqué que c'était dû à l'inflation sur les prix pour la viabilisation des parcelles. Je me suis satisfait de ses explications et ai acheté les terrains.

Or, plusieurs mois après l'achat, je me suis rendu compte que les voisins avaient bien acheté leurs lots au prix initialement convenu, contrairement à moi.

Peut-on parler de discrimination tarifaire dans ce cas ? Et si oui, quels sont les recours possibles ?

En vous remerciant d'avance pour les éventuelles réponses.

-----  
Par ESP

Bienvenue

Vous n'indiquer aucune notion de superficie (cela compte).

Savez-vous si ces personnes avaient une pré-réservation antérieure à la vôtre ?

-----  
Par Xylocop77

Merci. Les terrains sont identiques tant par la forme que par la surface, à plus ou moins 10 m<sup>2</sup>.

Les voisins ont réservé en même temps que moi, et la signature chez le notaire a eu lieu à la même date pour 3 voisins et moi, et à 15 jours suivants pour deux autres voisins.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il y a aussi l'emplacement qui compte pour le prix d'un terrain, la meilleure accessibilité, etc.

Un prix c'est un accord entre un vendeur et un acquéreur sur la chose et le prix...

-----  
Par Xylocop77

Oui, mais là, les terrains sont tous identiques, même orientation, même vue, l'accès se fait par le même côté. Ce que je pense c'est que le maire, et le conseil municipal, ont décidé d'augmenter le prix au m<sup>2</sup> uniquement parce que je me suis porté acquéreur de plusieurs parcelles (investissement locatif).

-----  
Par ESP

Possible en effet, mais c'est avec eux qu'il faut avoir un entretien d'explication. Juridiquement, aucun recours.

-----  
Par Xylocop77

D'accord, merci beaucoup de m'avoir éclairé, et merci de vous investir sur ce forum.